



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E142824

VALABLE JUSQU'AU 28/10/2023

ÉDITÉ LE 06/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COMPIEGNE

Siret : 492 164 488 00032

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 023361030/E

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 20769297504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 20769297504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : TOUT TRAVAUX DE MACONNERIE ET COUVERTURE

52 LES CHAMPS MAUVAIS
LIEUDIT LA FECULERIE
60113 BAUGY

Téléphone : 06 23 01 89 96

Fax :

Portable : 06 23 01 89 96

Site Internet : <http://www.2tmc-batiment.fr/>

E-mail : 2tmc@orange.fr

Responsabilité légale :

GRACZYK JEAN GUILLAUME GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	27/09/2023
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	07/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/06/2022
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.